

Agricultures des régions chaudes

RNCP38854 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAPA — Certificat d'aptitude professionnelle agricole
Code(s) NSF	211
Formacode(s)	21002, 21056, 21027, 21040
Code(s) ROME	A1414, A1416, A1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

7 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 7 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS MAISON FAMILIALE RURALE EDUCA ORIENT	3244464590012	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DE CROIX-RIVAIL	1997261670018	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA FORMA'TERRA	1997409860013	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES	1997180400017	Former et organiser l'évaluation
LEGTPA	1997302190037	Former et organiser l'évaluation
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE HORTICOLE	1997409780010	Former et organiser l'évaluation
M F R O	3345955190011	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) est une certification professionnelle de niveau 3. Il s'agit du premier niveau de qualification professionnelle préparant à des emplois d'employés qualifiés. Cette qualification sera utilisée selon les territoires soit pour l'emploi salarié, soit pour une activité d'indépendant.

L'économie agricole ultramarine est marquée par :

- la saisonnalité des emplois,
- la petite taille des structures de production,
- un faible niveau de mécanisation et d'automatisation.

Dans ce contexte, l'agriculture joue un rôle social et économique important en matière d'emplois, de productions et de

répartition des richesses.

Les agricultures d'Outre-mer constituent des activités très structurantes notamment en termes d'échanges commerciaux. Celles-ci valorisent l'importance et la qualité des équipements et amortissent leurs coûts par économie d'échelle, par :

- l'importance de certains secteurs d'activité agricole comme le sucre, la canne et la banane,
- leur nature (secteur primaire à vocation exportatrice),
- les volumes en jeu.

Les agricultures ultramarines doivent répondre à une demande diversifiée qui s'accompagne d'un besoin accru en termes de qualité, de sécurité sanitaire et de prise en compte des problématiques de développement durable.

Les exploitations agricoles renforcent et poursuivent leur orientation vers des productions de qualité répondant aux besoins de chaque département et aux attentes des consommateurs. L'agriculture est fortement soutenue et valorisée au travers de la promotion des signes de qualité : les filières et les institutions d'appui-conseil prennent pleinement en compte les problématiques environnementales et de développement durable.

Malgré la communication et la nécessité d'une agriculture forte et innovante, des territoires agricoles comme la Nouvelle-Calédonie, se trouvent confrontés à des réalités qui perturbent leur développement :

- les mines de nickel attirent beaucoup de salariés
- le prix du foncier fragilise l'activité agricole au profit de l'activité immobilière,
- les conditions d'emploi de la main-d'œuvre sont moins attractives que dans le secteur industriel.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités de l'employé agricole varient selon le type d'exploitation dans lequel il exerce : cultures, production laitière, élevage, etc. Il effectue les activités relatives à des productions mixtes végétales (céréales, oléagineux ...) et animales (bovins, porcs, ovins, volailles...).

L'employé d'exploitation agricole de type céréalière ou fourragère procède à la préparation des sols, aux semis, à l'entretien des cultures, à la récolte.

Dans une exploitation d'élevage, l'employé agricole assure l'alimentation animale, l'entretien des bâtiments, les vêlages et le suivi du troupeau. Il est au plus près des animaux et développe une connaissance approfondie de leur comportement et de leurs besoins.

Dans les exploitations agricoles orientées vers la valorisation des produits, l'employé agricole participe à la transformation, à la vente de produits de la ferme, à la prestation de services (accueil et tourisme à la ferme).

L'employé agricole est une personne polyvalente qui doit s'adapter aux nombreux domaines de l'agriculture dans lesquels il est amené à pouvoir exercer et évoluer. Il peut utiliser des machines agricoles de toutes natures. Il doit veiller à leur entretien et procéder, le cas échéant, aux réparations et à la maintenance de premier niveau. Il participe également à l'entretien général des bâtiments de l'exploitation.

Les principales activités sont les suivantes :

Organisation du travail

- prend connaissance des consignes et s'assure de les avoir bien comprises
- organise les différentes tâches à effectuer dans l'espace et le temps dans un souci d'efficacité et d'économie d'effort, en toute sécurité
- réagit à une situation imprévue ou anormale et adapte le mode de conduite en fonction des aléas
- interrompt le travail en cas d'anomalie
- contrôle son assiduité et son rythme de travail

Travaux d'entretien de l'exploitation

- nettoie, vérifie et range les différents équipements, matériels et produits
- réalise des opérations d'entretien et de maintenance de 1er niveau des outils, machines et matériels à moteur ou non
- réalise des travaux d'entretien et de maintenance de 1er niveau du bâti
- peut participer à la construction de tout ou partie d'un bâtiment
- recueille, conditionne et stocke les déchets en vue de leur élimination

Conduite et entretien des matériels et engins de l'exploitation

- prépare le matériel avant son utilisation
- vérifie les sécurités et rend compte des anomalies
- règle le matériel avant son utilisation
- réalise un essai et ajuste les réglages
- conduit des équipements tractés, portés, semi-portés, animés par prise de force

- effectue les opérations d'entretien et de maintenance de 1er niveau des matériels et engins

Communication en situation professionnelle

- prévient de son impossibilité d'assurer son activité
- rend compte à son supérieur du déroulement de ses activités
- rend compte à son supérieur des anomalies constatées
- enregistre, sur des supports et applications spécifiques, les données se rapportant à ses activités
- communique au sein de l'équipe et s'intègre dans ses travaux
- contrôle et justifie les résultats de son travail
- lit des notes simples, dossiers et articles spécifiques sur le domaine d'activité

Productions animales

Interventions dans l'élevage

- intervient dans l'élevage sans perturber les animaux
- repère un animal ayant un comportement inhabituel et signale les symptômes
- surveille les conditions d'ambiance des bâtiments d'élevage
- vérifie la qualité de l'eau et des aliments
- distribue l'alimentation, les fourrages et les compléments alimentaires manuellement et/ou à l'aide des équipements et en fonction du stade physiologique
- assure partiellement ou en totalité le suivi du cycle de production des animaux
- assure partiellement le suivi de l'état sanitaire physiologique et des cycles de reproduction des animaux
- met en œuvre les opérations préventives et curatives du programme sanitaire prescrit
- isole, contient, déplace un animal ou un groupe d'animaux, en toute sécurité
- identifie l'animal en souffrance ou en danger et en rend compte à son supérieur
- repère le moment opportun pour la mise à la reproduction
- prépare la mise-bas
- intervient au moment de la mise-bas
- donne les premiers soins aux nouveaux-nés
- récolte et au stocke des produits de l'élevage
- assure le nettoyage et la désinfection des matériels de récolte et de conservation des produits
- ramasse et stocke les effluents de l'élevage

Mise en œuvre des opérations de conduite des cultures ou de pâturage destinées à l'alimentation des animaux

- réalise les différentes opérations de préparation du sol
- prépare les semences ou plants : tri, traitement, dosage...
- réalise le semis de plantes fourragères
- réalise les opérations de fertilisation et d'amendements
- réalise les opérations, manuelles ou mécanisées, d'entretien des cultures
- applique un traitement phytopharmaceutique
- met en œuvre des techniques alternatives aux traitements chimiques
- met en œuvre des techniques de lutte ou de protection intégrée
- réalise les opérations liées à la conduite en pâturage (changement de parc, clôture ...).
- réalise les opérations de pose et d'entretien des parcs et clôtures

Fonctions liées aux productions végétales (dont horticoles)

Interventions dans le cycle des productions végétales (dont horticoles)

- réalise les opérations de préparation du sol : défoncement, labour, travail superficiel ...
- prépare les mélanges terreux, substrats et les supports de culture
- nettoie et prépare les lieux de culture : parcelle, plate-forme, tunnel, ombrière ...
- participe au piquetage de la parcelle, de la plate-forme
- réalise manuellement ou mécaniquement les trous de plantations
- dispose les pots, conteneurs ou les supports de culture
- prépare les semences ou plants : tri, habillage, pralinage, protection phytosanitaire...
- procède à la mise en place des cultures : plantation, repiquage, empotage ...
- participe à la mise en place des équipements nécessaires à la conduite des cultures : installation de systèmes d'irrigation, de palissage, de tuteurage, d'ombrage...
- assure la multiplication des végétaux : semis, bouturage, greffage ...
- réalise toutes les opérations nécessaires pour une bonne reprise et pour l'acclimatation des végétaux multipliés
- effectue les différentes opérations culturales nécessaires au développement, à la mise à fleurs et/ou à fruits des

végétaux : tuteurage, palissage, taille ...

- réalise les opérations manuelles ou mécanisées d'entretien de la culture et du sol : arrosage, désherbage, binage
- ...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences générales

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Interagir avec son environnement social

Compétences professionnelles

Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, des équipements et installations

Réaliser des opérations techniques liées à des productions / systèmes de production ou des activités complémentaires locales

Elles se déclinent selon 3 configurations dites A, B et C.

Configuration A (productions animales)

- Réaliser des travaux liés à la conduite des élevages
- Réaliser des opérations liées aux productions végétales pour l'alimentation des animaux

Configuration B (productions animales - productions végétales)

- Réaliser des travaux de l'élevage et de la production végétale
- Réaliser des opérations liées aux productions végétales

Configuration C (productions végétales)

- Réaliser des travaux sur les végétaux
- Réaliser des travaux de suivi de cultures pérennes ou annuelles

Blocs de compétences

RNCP38854BC01 — Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Prendre position dans une situation à caractère social et civique

Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38854BC02 — Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

S'exprimer à travers une réalisation personnelle

Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38854BC03 — Interagir avec son environnement social

LISTE DE COMPÉTENCES

Adapter son langage et son comportement aux situations de communication

S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38854BC04 — Réaliser des travaux liés à la conduite des élevages (configuration A)

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des interventions et des soins courants sur les animaux

Réaliser des travaux liés à la surveillance et à l'alimentation des animaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP38854BC05 — Réaliser des opérations liées aux productions végétales pour l'alimentation des animaux (configuration A)

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des travaux liés aux surfaces fourragères

Mettre en œuvre le pâturage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP38854BC06 — Réaliser des travaux de l'élevage et de la production végétale (configuration B)

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des interventions courantes sur les animaux et les végétaux

Réaliser des travaux liés à l'alimentation, à la surveillance des animaux et à la mise en place des végétaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP38854BC07 — Réaliser des opérations liées aux productions végétales (configuration B)

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des opérations techniques liées au cycle de production

Effectuer des travaux de récolte, de conservation ou de conditionnement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP38854BC08 — Réaliser des travaux sur les végétaux (configuration C)

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des interventions sur le végétal

Réaliser des travaux de mise en place des végétaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP38854BC09 — Réaliser des travaux de suivi de cultures pérennes ou annuelles (configuration C)

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser les opérations techniques liées au cycle de production

Effectuer des travaux de récolte, de conservation ou de conditionnement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP38854BC10 — Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, des équipements et installations

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments

Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP38854BC11 — Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, des équipements et installations

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments

Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38854BC12 — Réaliser des opérations techniques liées à des productions / systèmes de production ou des activités complémentaires locales (UCARE)

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des interventions courantes sur des productions / systèmes de production ou des activités complémentaires locales

Réaliser des travaux liés des productions / systèmes de production ou des activités complémentaires locales

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de cette certification de niveau 3 est employé par des exploitants agricoles ou par des organismes au service direct de la production agricole. Les exploitations agricoles dans lesquelles le salarié peut exercer sont de différents types au sein des départements et collectivités d'outre-mer : des exploitations à dominante “productions animales et/ou polyculture-élevage”, des exploitations à dominante “productions horticoles”, des exploitations à dominante “productions aquacoles”, des exploitations liées à la “transformation et/ou au conditionnement” et des exploitations du secteur “de l’hébergement touristique et de la vente de produits locaux”.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Employé qualifié en productions animales ou polyculture-élevage
[agent polyvalent en polyculture-élevage, ouvrier agricole polyvalent]

Employé qualifié en productions végétales
[conducteur de machines agricoles, ouvrier d'arboriculture fruitière]

Employé qualifié en productions horticoles [employé en floriculture / de productions florales /pépiniériste / de production maraîchère]

Employé d'agro-transformation / agro-conditionnement

Employé polyvalent dans le secteur de l'hébergement touristique avec vente de produits locaux

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 773 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A1X40 — Maraîchers et horticulteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	114 962
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	81 %

Familles professionnelles (FAP)

A0X40 — Agriculteurs
A1X40 — Maraîchers et horticulteurs
A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles
A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture
A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi la préparation prévue aux articles D. 811-147 à D. 811-147-3

ou

avoir 18 ans

et justifier avoir occupé un emploi d'ouvrier qualifié dans un secteur professionnel en rapport avec la spécialité du diplôme pendant l'équivalent d'au moins deux années à temps plein à la date du début des épreuves.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est désigné par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, organisateur de l'examen. Il est présidé par un fonctionnaire de catégorie A de l'enseignement agricole public.

Il est composé d'enseignants des établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une spécialité préparant au certificat d'aptitude professionnelle agricole pour les deux tiers au maximum et de professionnels représentant les emplois visés par les spécialités du diplôme.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 210 €
Selon la branche	5 754 € – 6 443 €
Prise en charge	Branches concernées
6 210 €	Valeur par défaut · 210 branches
6 443 €	CPNE de l'agriculture, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 754 €	CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2029
Date de dernière délivrance possible	01/01/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP25109

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38854/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	1 125 € – 4 000 €
Durée	266 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	7
Organismes gestionnaires (CFA)	6
Organismes formateurs	6
Régions couvertes	4
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	6
Sessions	de 08/2025 à 07/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	18
Parcours menés à terme	15
Taux d'achèvement	83 %
Période	04/2025 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	18
Montant total engagé	41 376 €
Coût moyen par dossier	2 299 €
Durée moyenne	193 h
Période	04/2025 – 05/2026

France compétences	97 %
---------------------------	------

Reste à charge titulaire	3 %
---------------------------------	-----

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.